

LA SÉCURITÉ SOCIALE : UN SYSTÈME PLÉBISCITÉ PAR LES FRANÇAIS

De nombreuses enquêtes d'opinion¹ révèlent l'attachement des Français à leur système de sécurité sociale. L'enquête barométrique de la DREES qui suit chaque année depuis 6 ans les attitudes et les opinions des Français en matière de protection sociale en témoigne : non seulement elle révèle un attachement très fort des Français, mais ce sentiment augmente chaque année. Voici les principaux enseignements du dernier baromètre publiés en août et septembre 2006 :

1. Les Français sont fortement attachés au principe de solidarité

- Une très large majorité des Français continuent à soutenir le principe de solidarité sur lequel s'appuie l'assurance maladie : 78% des personnes interrogées estiment qu'il faut maintenir le système de solidarité actuel sur lequel est fondé l'assurance maladie (+ 5 points en un an). Seuls 4% opteraient pour une augmentation des cotisations pour les personnes qui risqueraient de coûter plus cher à l'assurance maladie. Seuls 17% des Français sont favorables au maintien d'une solidarité forte uniquement avec les personnes atteintes de maladies graves.
- La majorité des Français se prononcent en faveur de l'universalité des prestations : 84% des Français estiment que l'assurance maladie doit bénéficier « à tous, sans distinction de catégories sociales et de statuts professionnels ». (+ 11 points en 6 ans)

2. Un rejet des assurances privés et un plébiscite du monopole de la sécurité sociale

- Une très large majorité des Français (78%) approuve le monopole de la sécurité sociale (+ 6 points en 6 ans). Autrement dit, seuls 22% des Français estiment que « *s'il n'y avait pas le monopole de la sécurité sociale, cela marcherait mieux* ».
- L'attachement des Français au système public de sécurité sociale est très fort : 81% d'entre eux estiment que les systèmes d'assurance maladie ou de retraite doivent rester essentiellement publics. Cet attachement se renforce puisqu'il s'élevait à 73% en 2000, soit une augmentation de 8 points en 6 ans.
- Autre constat, 62% des personnes interrogées déclarent que l'éventualité d'une mise en concurrence de caisses publiques et assurances privées « *serait plutôt une mauvaise chose car cela créerait un système de protection sociale à deux vitesses* ». Ce pourcentage est en très nette augmentation depuis 6 ans (+ 12 points depuis 2000)

3. La qualité du service public de la sécurité sociale reconnue

- 83% des Français estiment que les caisses d'assurance maladie rendent un service de qualité. De la même manière 74% des Français jugent de manière satisfaisante le service rendu par les caisses d'allocations familiales. A noter que ce sont toujours les

¹ Etudes et Résultats de la DRESS, n°517, août 2006 et n° 517, sept 2006 - (www.sante.gouv.fr)
Baromètre BVA/ L'institut Paul Delouvrier, Le baromètre des services publics, mai 2006, www.delouvrier.org

publics les plus directement concernés par ces services qui les jugent de la manière la plus positive (les familles pour les prestations familiales, les malades pour les caisses d'assurance maladie).

- Concernant la qualité du service public, un autre baromètre, le baromètre annuel de l'institut Paul Delouvrier portant sur « les services publics vus par leurs usagers » témoigne de la performance du service public de la sécurité sociale : la santé publique (85%) et la sécurité sociale (83%) sont en tête des services publics jugés comme les plus performants par les Français.